



Municipalité de Maddington Falls

86, route 261
Maddington Falls (Qc) G0Z 1C0
(819) 367-2577

info@maddington.ca
www.maddington.ca

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 140 - REGLEMENT RELATIF AU CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE DES ELUS MUNICIPAUX

Lors de la séance du 1 mars 2022, tenue à 20 h, au centre communautaire de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls, le règlement 140 - relatif au code d'éthique et de déontologie des élus a été adopté.

Le règlement énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et énonce également les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre d'un conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme.

Le règlement peut être consulté, sur les heures d'ouverture, au bureau municipal situé au 86, route 261 à Maddington Falls ou sur le site Internet de la Municipalité au www.maddington.ca.

Donné ce 2^e jour de mars 2022,

Lisa Lee Farman
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION ET DE PUBLICATION

Je, *Lisa Lee Farman*, directrice générale et secrétaire-trésorière, exerçant au 86, route 261, Maddington Falls, certifie sous mon serment d'office que l'avis public du règlement 140 - relatif au code d'éthique et de déontologie des élus du 2 mars 2022 a été publié par l'affichage dudit avis public aux endroits prévus à cette fin, le 2^e jour du mois de mars 2022 entre 12 h et 17 h 30.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de convocation, ce 2^e jour du mois de mars 2022.

Lisa Lee Farman
Directrice générale et secrétaire-trésorière